

Monsieur le Président, *bonjour*

*La deuxième édition de la Conférence nationale de la vie associative s'est tenue le 17 décembre dernier. A cette occasion, dans ce cadre de réflexions et de propositions partagées entre tous les acteurs concernés, l'amélioration de la place et du rôle des associations dans le débat public, à travers notamment un dialogue civil enrichi entre les pouvoirs publics et les associations, est apparue comme un objectif prioritaire.*

*Au cœur de cette problématique, se pose la question cruciale et complexe de la représentation des associations et des enjeux qui y sont attachés.*

*Le premier d'entre eux concerne la notion même de représentation associative et sa définition : celle-ci peut en effet privilégier par exemple le nombre de bénévoles, la notoriété publique, la nature des ressources mais aussi l'impact de l'action d'une association, l'originalité de son approche ou son caractère innovant et reproductible.*

*Le deuxième enjeu a trait à la nécessaire prise en compte de la diversité associative dans la construction de la représentation associative, qu'il s'agisse de la représentation des différents champs sectoriels d'intervention, de la représentation des différents champs territoriaux d'intervention ou de la représentation des différentes formes associatives.*

*Enfin, se pose la question des modalités mêmes de désignation. Plusieurs hypothèses ont été évoquées au cours des travaux préparatoires à la conférence le 17 décembre 2009 : désignation d'associations « partenaires » de l'Etat dans le dialogue civil par un « label » délivré par la puissance publique, organisation d'un mode de désignation par les pairs, recours à la Conférence permanente des coordinations associatives ou autres... Aucune d'entre elles n'a fait à ce jour l'objet de consensus, des modalités équilibrées restant à trouver.*

*Aussi, j'ai décidé de confier au Conseil d'analyse de la société (CAS) que vous présidez une réflexion d'ensemble sur cette importante question de la représentation du monde associatif.*

Monsieur Luc FERRY  
Ancien Ministre  
Président du Conseil d'analyse de la société  
113 rue de Grenelle  
75007 PARIS

*Cette mission intervient dans un contexte d'évolution des instances nationales assurant la représentation du monde associatif, comme en témoignent en particulier l'élargissement de la représentation associative au sein du Conseil économique, social et environnemental voulu par le Président de la République et la transformation du Conseil national de la vie associative (CNVA) en Haut Conseil à la vie associative, annoncée le 17 décembre dernier.*

*Les conclusions de vos travaux, menés en lien avec Monsieur Martin HIRSCH, Haut Commissaire chargé de la vie associative, feront l'objet d'un rapport à me remettre d'ici l'été prochain.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

*Merci à toi*

*François Fillon*  
François FILLON